

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

2 JUILLET 2026

## **PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE IRLANDAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE \***

**Audition de S.E. M. Conmy, Ambassadeur d'Irlande près le Royaume de Belgique**

## **RAPPORT**

présenté au nom de la Commission chargée de questions européennes

par

M. Soupart

# SOMMAIRE

|                     |   |
|---------------------|---|
| I. Résumé.....      | 3 |
| II. Procédure ..... | 3 |
| III. Audition ..... | 4 |
| IV. Rapport.....    | 4 |

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via le lien suivant : <https://parlwal.be/4ge8pxE>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission chargée de questions européennes a procédé à l'audition de S.E. M. Conmy, Ambassadeur d'Irlande près le Royaume de Belgique.

## I. RÉSUMÉ

L'article 16, point 9, du Traité sur l'Union européenne (TUE) prévoit que la présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne est assurée à tour de rôle par chaque État membre pour une période de six mois. Pendant cette période, la présidence organise des réunions à tous les niveaux au sein du Conseil, ce qui contribue à assurer la continuité des travaux de l'Union européenne.

Les États membres qui assurent la présidence travaillent en étroite coopération par groupe de trois, appelé « trio ».

Le trio fixe les objectifs à long terme et élabore un programme commun définissant les thèmes et les grandes questions qui seront traités par le Conseil au cours d'une période de 18 mois. Sur base de ce programme, chacun des trois pays élabore son propre programme semestriel plus détaillé.

Le trio exerçant la présidence du Conseil du 1<sup>er</sup> juillet 2026 au 31 décembre 2027 est composé de l'Irlande, de la Lituanie et de la Grèce.

S.E. M. Conmy a présenté les priorités de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne autour de trois axes : la compétitivité, les valeurs et la sécurité. Face à un environnement international instable, l'Irlande entend renforcer la capacité de l'Europe à agir, notamment en approfondissant le marché unique, en simplifiant le cadre réglementaire, en soutenant l'innovation et en accélérant les transitions énergétique et numérique.

La présidence entend également maintenir le soutien à l'Ukraine, renforcer la défense et la sécurité européennes et défendre l'État de droit et les droits fondamentaux. Elle aura enfin pour tâche de faire progresser les négociations du budget européen 2028-2034, avec une attention particulière à la politique de cohésion et à la Politique agricole commune, dans un contexte qui imposera de construire des compromis entre les États membres.

## II. PROCÉDURE

En date du 25 juin 2026, la Conférence des présidents a décidé que la Commission chargée de questions européennes procéderait à l'audition de S.E. M. Conmy, Ambassadeur d'Irlande près le Royaume de Belgique.

La Commission a procédé à l'audition de S.E. M. Conmy, Ambassadeur d'Irlande près le Royaume de Belgique, le 2 juillet 2026.

Ont participé aux travaux : MM. Borsus (Président), Fiévet, Janssen, Mme Muratore, MM. Resinelli, Soupart (Rapporteur).

### III. AUDITION

Le 2 juillet 2026, la Commission chargée de questions européennes s'est réunie afin de procéder à l'audition de S.E. M. Conmy, Ambassadeur d'Irlande près le Royaume de Belgique.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission

ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/4qF69CD>, pp. 1-12.

### IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,  
G. SOUPART

Le Président,  
W. BORSUS